

Bonnes pratiques de publication

Les recommandations de l'Université de Lorraine

Ces recommandations qui émanent du [Comité opérationnel publications ouvertes](#) (COPO) de l'Université de Lorraine (UL) ont été validées par le [Comité de pilotage de la Science Ouverte](#).

Elles viennent **renforcer la stratégie Science Ouverte de l'établissement** et s'inscrivent dans la lignée des politiques publiques d'ouverture de la science portées par les instances européennes et françaises (MESRI, ANR, organismes de recherche).

En cohérence avec son engagement en matière de libre accès et de science ouverte et avec les évolutions en cours des modes d'évaluation des chercheurs et des composantes de recherche, **l'UL soutient la bibliodiversité** et encourage la **diffusion large des résultats des produits de la recherche** menée en son sein.

Elle recommande à ses chercheurs de définir et mettre en œuvre, de manière tant individuelle que collective (équipes, unités de recherche), et en prenant en considération leurs domaines et objectifs, une **stratégie éditoriale** privilégiant les axes ci-dessous.

Diversité des produits de la recherche

► Recours aux *preprints* ou prépublications

La mise en ligne de manuscrits avant soumission à une revue est encouragée car elle permet, outre la datation et l'attribution aux auteurs, l'amélioration des projets de publication par des échanges critiques avec la communauté scientifique en amont de la publication. Le recours à une évaluation formelle des *preprints* par des communautés de pairs comme les [Peer Communities in](#) est fortement recommandé. Il est essentiel que le statut de *preprint* soit explicitement affiché, et le cas échéant, s'il a été validé.

► Ouverture et mise à disposition des données associées aux publications

Le recours à des entrepôts de données disciplinaires ou institutionnels, comme [DOREL](#) mis à disposition par l'UL, est préconisé, que la diffusion des données soit ouverte ou en accès restreint.

Sauf en cas d'impossibilité juridique - données non communicables en raison de leur nature (RGPD) ou de contrats spécifiques - l'université recommande fortement l'ouverture de la diffusion des données associées aux publications.

Les données s'entendent au sens large (incluant code logiciel, image, etc.). Leur lien avec une publication doit être établi (via le DOI notamment). Un soin particulier devra être apporté à la qualité des métadonnées.

► Valorisation de la diversité des types de publication, médias et modes de diffusion

Il convient de l'apprécier au cas par cas en fonction des recherches conduites - jeux de données, résultats négatifs, méthodologies et protocoles, codes informatiques, banques d'images, etc. - et des objectifs poursuivis : toucher la société civile, des communautés professionnelles ou disciplinaires...

Diversité des structures de publication

► Maisons d'édition

L'établissement encourage à publier dans des revues et chez des maisons d'édition portant une **politique volontariste en matière de science ouverte**, parmi lesquelles les Éditions de l'Université de Lorraine, tout en veillant à **éviter les éditeurs dits prédateurs** qui ne respectent pas les règles de base de l'éthique de la publication scientifique.

Cette **diversité** permet d'empêcher qu'un nombre restreint d'éditeurs ou de revues bénéficiant d'un fort capital symbolique - souvent traduit en indicateurs bibliométriques dont on peut questionner la pertinence - ne dictent leurs conditions d'accès à la communauté scientifique.

► Modèles économiques

L'établissement encourage les modèles économiques de publication n'impliquant pas de **paiement, ni par les auteurs** pour publier, **ni par les lecteurs** pour accéder au texte.

De nombreux modèles économiques équitables existent, notamment par soutien institutionnel, implication ou souscription des bibliothèques, commercialisation de services additionnels, financements participatifs, épi-revues. Parmi les structures utilisant ces modèles équitables, on peut citer [OpenEdition](#), [Érudit](#), le [Centre Mersenne](#), [Open U Journals](#), [SciPost](#), [Episciences](#)...

Contribution au processus éditorial

► Validation par les pairs

L'UL considère que la validation par les pairs de la production scientifique est une **composante essentielle de la vie scientifique**. Elle encourage les chercheurs à participer activement à cette validation, au stade des *preprints*, ou dans le cadre de soumission formelle à des revues. Elle soutient les actions permettant de valoriser ce travail (*open peer review*, épi-revues).

► Initiatives éditoriales

L'UL incite les chercheurs qui le désirent à participer activement à toute initiative éditoriale (communauté de pairs, comités

de rédaction, création de revues...) permettant de favoriser la diffusion la plus large possible des produits de la recherche, tout en veillant à la **qualité scientifique** de la démarche, afin d'**éviter de faire le jeu de maisons d'éditions peu scrupuleuses**.

► Services éditoriaux

La présence de **services éditoriaux sur les contenus** (édition numérique tirant parti des potentialités des différents formats, au-delà du simple fichier PDF) **ou additionnels** (référencement, possibilité de fouille de textes...) doit permettre la **réutilisation par la communauté scientifique**.

Intégrité scientifique

L'intégrité doit présider à l'ensemble du processus de rédaction et de publication scientifique (définition claire de l'autorat, refus du découpage des articles, rejet de tout plagiat, informations sur les données utilisées...). L'UL recommande notamment :

► Une politique clairement affichée en matière de déontologie

Elle permet d'indiquer tout lien ou conflit d'intérêt dans le cadre de la publication, et de s'assurer du respect des règles d'éthique de la science.

Accès aux contenus

► Accès ouvert aux publications

L'accès aux publications doit être ouvert **dès que possible**, conformément aux préconisations du [Plan national pour la Science Ouverte](#) et du [Plan S](#). Pour favoriser une circulation large des connaissances, la conservation par les auteurs de tous leurs droits (stratégie de non-cession) et l'utilisation des licences [Creative Commons](#) sont encouragées.

A défaut, concernant les articles dans des revues scientifiques, rappelons que la **Loi pour une République numérique** permet à tout auteur de déposer dans une archive ouverte telle que [HAL](#) la version de son article validée pour publication - sans la mise en page de l'éditeur - dans un délai de 6 à 12 mois, selon les disciplines, après la mise en ligne.

Pour les ouvrages et chapitres d'ouvrages, qui, à la différence des articles, ne sont pas couverts par la loi Pour une République numérique, l'UL invite les auteurs à négocier avec les éditeurs afin d'insérer dans les contrats d'édition une clause mentionnant la possibilité de diffusion en accès ouvert.

► Une évaluation ouverte et transparente

Les modalités d'évaluation par les pairs doivent être aussi ouvertes et transparentes que possible, avec ou sans anonymat, qu'il s'agisse de revues ou de prépublications. On peut citer à titre d'exemples les plateformes et maisons d'éditions suivantes : [Open Research Europe](#) (ORE), [PeerJ](#), [SciPost](#), l'[European Geosciences Union](#)...

Si l'éditeur impose une période d'embargo sur la diffusion des ouvrages et chapitres d'ouvrages, **celle-ci ne doit pas excéder 12 mois**.

L'archivage à long terme des publications et des données associées est assuré via le dépôt dans HAL et DOAREL.

Concernant le domaine du soutien à l'innovation, qui implique souvent une forme de secret, les chercheurs sont appelés à développer une stratégie de publication respectant à la fois les engagements contractuels pris avec les partenaires économiques et la nécessité de communiquer largement les résultats d'intérêt général.

► Référencement correct des auteurs et de leur affiliation

L'université incite au respect des [consignes de signature](#) établies avec l'ensemble des partenaires lorrains et à l'utilisation d'identifiants individuels tels que l'**ORCID** et l'**idHAL** qui facilitent l'identification des auteurs et de leurs publications.